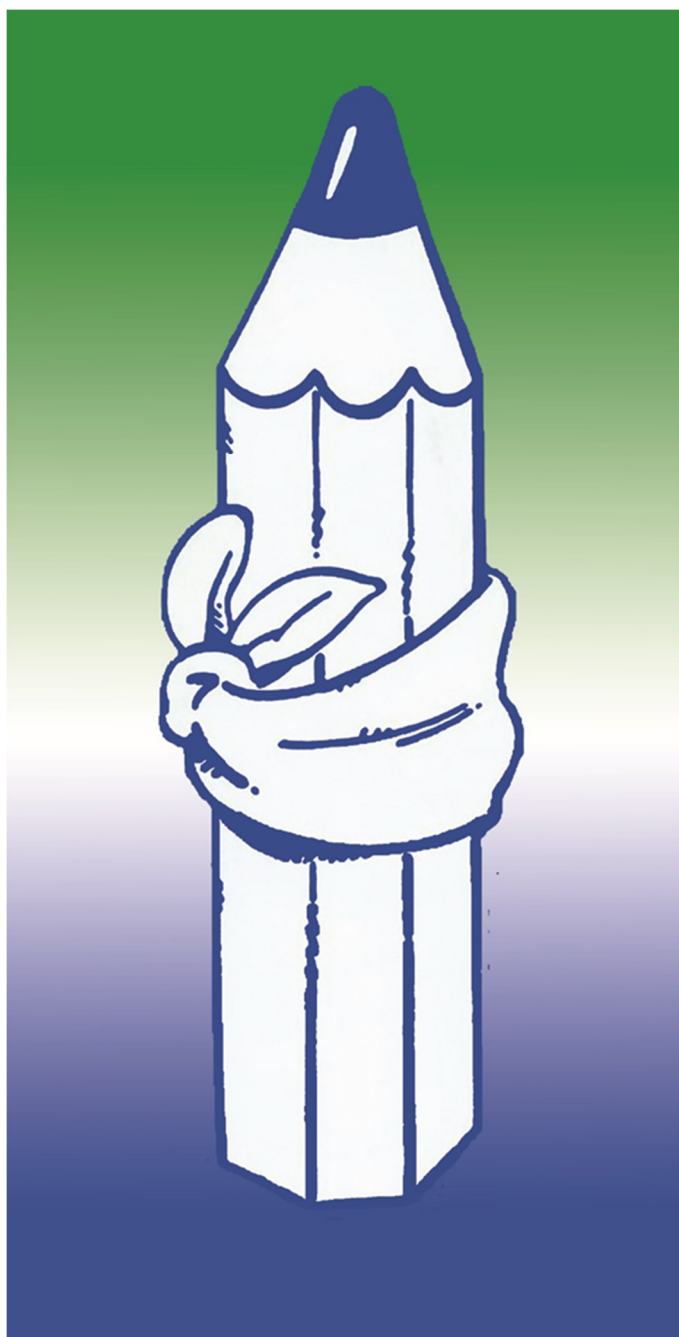


## RAPPORT ANNUEL 2016



**Rue de la Cambre, 77  
1150 Bruxelles**

**Tél  
et répondeur : 02 770 71 17**

**Courriel : [info@ehd.be](mailto:info@ehd.be)**

**Site internet : [www.ehd.be](http://www.ehd.be)**

*Avec le soutien de la*



**FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES**

# Apprendre malgré la maladie



## I. INTRODUCTION

### A. L'histoire de EHD

En 1982, Anne- Marie Lamfalussy et Chantal Legrand créent une association «L'Ecole à l'Hôpital» et proposent aux hôpitaux qui ne possèdent pas d'école subsidiée dans leurs locaux, d'envoyer des professeurs bénévoles auprès des enfants malades.

En 1991, l'association devient une Association sans but lucratif. En 2001, elle adopte la dénomination « Ecole à l'Hôpital et à Domicile» (EHD) et se tourne vers les enfants malades de plus en plus souvent soignés à domicile où aucun suivi scolaire ne leur est proposé.

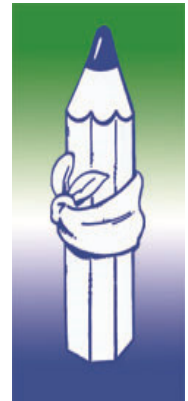
Active dans les deux communautés, flamande et francophone, l'association s'est adaptée à l'évolution de celles-ci. Des structures propres à la Communauté flamande se sont mises en place à Bruxelles et dans les 5 provinces flamandes sous le nom de « School en Ziekzijn » « S&Z ». Si « S&Z » et l'ASBL EHD sont devenues indépendantes l'une de l'autre, elles partagent cependant les mêmes objectifs et entretiennent les meilleures relations .

En 2011, la Fédération Wallonie-Bruxelles décide d'octroyer un subside à "L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile", marquant ainsi sa volonté de valoriser l'action de l'association.

Dès sa création, l'EHD travaille en collaboration avec l'Association des Pédagogues Hospitaliers (APH) qui regroupe les professeurs de l'enseignement subsidié de type 5. Grâce au dynamisme de cette association, la définition de l'enseignement de type 5 a évolué au cours des années. Elle concerne aujourd'hui les enfants soignés tant à l'hôpital qu'à domicile. En pratique, il reste cependant très difficile pour les enseignants subsidiés de répondre à toutes les demandes. C'est pourquoi, actuellement, l'EHD garde toute sa raison d'être.

Elle s'occupe actuellement d'environ 250 enfants malades répartis dans toute la Belgique francophone, et s'appuie sur l'aide totalement bénévole de 550 personnes.

L' ASBL « L'École à l'Hôpital et à Domicile » remplit toutes les obligations légales de la loi sur le volontariat du 28/05/2005 concernant l'assurance, l'information, la description des missions de ses volontaires. Elle assume en outre le remboursement de leurs frais (transports et matériel pédagogique) et leur propose régulièrement des formations.



**Là où les écoles  
à l'hôpital  
ne  
peuvent  
apporter une  
aide scolaire,  
l'École à  
l'Hôpital et à  
Domicile  
intervient.**

**Le bénévole qui s'engage à L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec la charte de l'association (voir annexe 1).**

## **B. Les objectifs de l'association**

L'Association s'engage tant envers les enfants malades à qui elle propose une aide sur le plan scolaire qu'envers les professeurs qui assureront cette aide.

### **B.1. Envers les élèves malades**

**le premier objectif est l'accompagnement scolaire en vue d'une réinsertion à l'école**

Il s'agit de proposer un accompagnement pédagogique aux jeunes en obligation scolaire qui ne peuvent se rendre à l'école pour raisons de santé.

Des contacts étroits sont entretenus entre les enseignants de l'EHD et les professeurs de l'école d'origine afin d'assurer le suivi des matières.

Cet objectif suppose de la part des enseignants de l'association beaucoup de disponibilité et d'adaptabilité à l'état de santé de l'enfant comme à sa capacité de travail.

**le deuxième objectif est le soutien psychologique**

En stimulant l'activité intellectuelle et la capacité d'apprentissage de l'élève malade, l'enseignant peut l'aider à se sentir à nouveau responsable de son avenir scolaire, de la formation de sa personnalité et de son bagage de connaissances. Il lui propose un projet d'avenir, des objectifs à court et moyen terme, et inscrit la famille dans une nouvelle dynamique.

**le troisième objectif est social**

Grâce au maintien ou à la restauration du lien avec l'école d'origine, les enseignants de l'association peuvent susciter une collaboration dynamique, profitable à tous points de vue à l'élève malade. Pour la famille, ils représentent aussi un élément du monde extérieur susceptible de casser un certain isolement.

### **B.2. Envers les professeurs engagés**

L'E.H.D propose aux enseignants qui s'engagent dans l'ASBL de mettre leurs compétences au service des enfants malades, quels que soient le réseau de l'enseignement, les convictions philosophiques ou religieuses et le milieu social du jeune.

Elle leur offre un accompagnement qui, à tout moment, peut guider le bénévole, répondre à des problèmes pédagogiques qu'il se pose et lui permettre d'exprimer ses émotions.

## C. L'organisation interne de l'association

### C.1. Au niveau de l'A.S.B.L.

Le siège social de l'association est situé à 1150 Bruxelles, rue de la Cambre 77.

Le **Conseil d'administration** est composé de huit administrateurs, membres actifs de l'association ou personnes de référence (cfr annexe 1). Le CA arrête la politique de l'ASBL et en définit les priorités. Il se réunit 3 fois par an.

**L'Assemblée Générale** compte une quarantaine de membres et se réunit une fois par an (en mars).

Le **Bureau de l'EHD**, composé d'une quinzaine de bénévoles, se réunit toutes les 6 semaines.

Ses rôles sont les suivants :

- il assure le bon fonctionnement de l'EHD . Pour ce faire, il s'appuie sur des « cellules de support ».
- il centralise toute réflexion émanant des antennes en matière d'informatique, de site Web, de sponsoring, de formation et de promotion de l'ASBL et en assure le suivi.
- il coordonne le travail des antennes ; il organise les réunions des responsables d'antennes.
- il assure l'animation et le dynamisme de l'ASBL.

#### Les cellules de support

Elles contribuent au **bon fonctionnement** et au **développement** de l'ASBL en lui fournissant le support spécifique nécessaire. Elles travaillent en interaction étroite avec le Bureau de l'EHD et son CA.

Ces cellules sont : Administration et Finances, Informatique, Communication et Visibilité, Ressources Humaines, et Projets.

### C.2. Au niveau des antennes régionales

Les **antennes** assurent le travail quotidien de l'ASBL sous la supervision des **responsables d'antenne**.

Des **antennes régionales** sont organisées pour :

Arlon, Ath-Enghien-Soignies-Mons, Bruxelles, Brabant-Waterloo,	Brabant-Wavre-Jodoigne, Brabant-Nivelles, Charleroi, Huy-Hannut-Waremme,	Mouscron, Namur et Tournai.
---	---	-----------------------------------

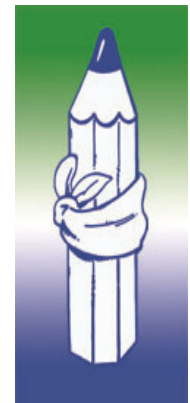
Les **antennes** assurent le travail quotidien de l'ASBL sous la supervision des **responsables d'antenne**.

Les **Responsables d'antenne** gèrent les antennes régionales. Elles/ils assurent

- la responsabilité et le suivi des dossiers
- le recrutement et le suivi des professeurs
- la responsabilité des équipes hospitalières
- l'animation de leur antenne (une à deux réunions par an)
- la formation en antenne.

Les antennes sont représentées auprès du Bureau de l'EHD et du CA. Elles travaillent en étroite collaboration avec le siège central de Bruxelles.

Les responsables d'antennes se réunissent une à deux fois par an.



**11 antennes:**

**à Bruxelles  
et en  
région  
wallonne**

## D. Le fonctionnement

### D.1. A domicile

L'EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des enfants et adolescents malades.

Elle répond à la demande des parents, d'une école, d'un médecin, d'un CPMS ou Centre de santé mentale ou encore de services sociaux.

L'EHD envoie une Responsable de dossiers faire une (ou plusieurs) visite(s) au domicile de l'enfant, pour rencontrer les parents, l'enfant malade et mieux comprendre la demande. L'enfant ou l'adolescent doit toujours être couvert par un certificat médical. Les situations rencontrées par les Responsables de dossiers deviennent de plus en plus complexes, ce qui nous a amenés à considérer les heures de prestations de nos bénévoles consacrées uniquement à l'analyse et à la gestion des dossiers. Cette analyse soigneuse préalable permet dans certains cas d'orienter l'élève vers des structures de prise en charge adaptées à ses difficultés sans que des heures de cours ne soient données par l'EHD.

Lorsque la demande est acceptée, les professeurs choisis par la Responsable de ce dossier se rendent au domicile de l'élève malade, en général une à deux fois par semaine durant une heure à deux heures. Plusieurs professeurs peuvent être désignés pour un même suivi.

### D.2. Dans les hôpitaux

Certains professeurs de l'EHD se rendent au chevet de l'enfant malade, soit sur demande de l'école hospitalière, soit parce qu'il n'existe pas d'école subventionnée de type 5 dans l'hôpital.

Cette situation a cependant fortement évolué depuis l'année 2015-16, surtout à Bruxelles où l'on observe une faible baisse des prestations à l'hôpital, ceci pour deux raisons. Premièrement, un des principaux hôpitaux partenaires de l'EHD a professionnalisé en interne son approche pédagogique : le Lycée thérapeutique Fond'Roy a fonctionné pendant toute l'année scolaire avec des professeurs rémunérés. Deuxièmement, on observe une restructuration des services de pédiatrie (Clinique Ste Anne St Rémi) qui va probablement se poursuivre.

Néanmoins, des équipes hospitalières de l'EHD fonctionnent encore dans certains hôpitaux où elles travaillent en collaboration étroite avec les staffs de ces institutions. Elles assurent, soit des cours collectifs, soit des suivis individuels et fonctionnent selon un horaire préétabli et régulier. Elles se composent d'une responsable d'équipe et de plusieurs professeurs.

Des réunions régulières avec les équipes médico-thérapeutiques permettent un partenariat autour des besoins essentiels du jeune hospitalisé.

Durant l'année 2015-2016, des équipes hospitalières ont fonctionné :

- A Bruxelles : Clinique Sainte Anne Saint Rémi, Clinique la Ramée, Hôpital Saint Luc.
- Dans l'antenne de Nivelles : Hôpital de Nivelles.
- Dans l'antenne de Wavre : Les Anémones à Grez-Doiceau.
- Dans les Antennes de Namur, Tournai et Mouscron : collaboration ponctuelle avec des hôpitaux locaux.

**L'EHD envoie  
gratuitement  
des  
enseignants  
auprès des  
enfants et  
adolescents**

#### En conclusion

L'EHD envoie gratuitement des enseignants bénévoles auprès des enfants et adolescents malades dans toute la partie francophone du pays :

- à domicile.
- dans les hôpitaux qui en font la demande, où elle assure soit des cours collectifs, soit des cours individuels.
- dans certaines écoles hospitalières (type 5) où elle travaille en complémentarité avec les équipes sur place.

L'association a besoin, pour ce faire, de nombreux enseignants.

## E. Les partenaires de l'association

### La Fédération Wallonie-Bruxelles

Elle nous soutient depuis plusieurs années.

Elle reconnaît l'utilité et la qualité du travail de l'EHD. A ce titre, elle intervient dans une partie des frais que nous encourons.



Nous sommes complémentaires et proposons, le cas échéant, un partenariat aux familles.

### Les institutions hospitalières

Elles sont les premiers partenaires historiques de l'EHD.

Soit elles demandent aux professeurs de combler des manques dans leur équipe, soit elles donnent le nom de l'ASBL aux jeunes patients souhaitant un suivi scolaire à domicile.

### Les écoles et les centres PMS

Les professeurs de l'EHD suivent toujours scrupuleusement les recommandations des professeurs de l'école dans laquelle l'enfant malade est inscrit. Le centre PMS concerné est informé de la prise en charge d'un enfant.

### L'APH

"L'Association des Pédagogues Hospitaliers" est une ASBL qui regroupe des représentants de la plupart des écoles de type 5 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus. Elle est une plate-forme de partage et de réflexion sur les pratiques visant à l'humanisation de l'enseignement du jeune malade. L'EHD, qui en partage les objectifs mais ne travaille qu'avec des bénévoles, en est membre.



### S&Z

S&Z est un partenaire privilégié dans la mesure où cette structure, issue d'EHD mais à présent indépendante, effectue le même travail que l'EHD, avec le même logo, mais en Communauté flamande. Son site [www.s-z.be](http://www.s-z.be) la décrit plus en détails.



### Partena

Soucieuse de la poursuite de la scolarité des enfants malades ou en convalescence, la mutualité PARTENA (qui regroupe les mutualités Partenamut et Euromut et, depuis 2017, Securex) apporte son soutien financier à notre association. Son vaste réseau permet de diffuser largement les informations nous concernant auprès des familles.



### Foundation 45

La collaboration engagée avec la fondation familiale *Foundation 45* nous a permis d'acquérir 33 tablettes de qualité. Celles-ci ont été chargées d'applications pédagogiques qui complètent de manière moderne et ludique l'enseignement de nos bénévoles. Nous veillons à fournir à ces derniers une formation appropriée à l'emploi de cet outil numérique.

Foundation 45

### Take off

L'EHD travaille en partenariat avec cette ASBL qui propose d'installer gratuitement du matériel informatique au domicile de l'élève malade. Grâce à une webcam, l'élève malade est directement en contact avec sa classe. La collaboration actuelle s'est traduite, entre autres, par la création d'un flyer commun et l'échange réciproque d'informations auprès des familles aidées.



### Les éditions Van In : le projet WAZZOU

Wazzou est une plateforme en ligne des Editions Van In qui propose des exercices en ligne pour les 6 classes primaires. L'outil est adapté au rythme de chaque élève, et est donc intéressant pour l'enfant malade. L'EHD a obtenu un accès gratuit à cette plateforme, qui a été utilisée par de nombreux professeurs en 2015-16, aussi bien à domicile que dans les hôpitaux. La plateforme est aussi accessible sur les tablettes de nos enseignants.



## II. ACTIVITES de l'ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

### A. Prestations de l'année scolaire

Au cours de l'année scolaire 2015-16, les bénévoles de l'EHD ont presté **6.458 heures**, dont 5.794 heures pour des élèves malades à domicile (Tableau I) et 664 heures pour des élèves malades à l'hôpital ou en institution (Tableau II).

L'année 2015-2016 a donc enregistré une **augmentation d'environ 8%** du nombre total d'heures prestées. Cette augmentation, imputable à l'augmentation des prestations au domicile (Tableau I) confirme la tendance constatée l'année précédente .

Insistons sur le fait que, depuis l'année 2014-2015, et déjà partiellement en 2013-2014, les heures prestées incluent les heures de cours dispensées et les heures d'analyse et de gestion de dossier. Ces heures d'analyse de dossier sont comptabilisées selon une grille commune à toutes les antennes et ce, même si aucune heure de cours n'est finalement donnée. Cette complexité croissante de nos prises en charge reflète bien la situation du monde scolaire en général.

Le nombre d'élèves pris en charge à domicile est passé de **242** en 2014-2015 à **235** en 2015-2016.

**Tableau I : Elèves à domicile et en individuel à l'hôpital : nombre d'élèves suivis et nombre d'heures au cours des années 2015-2016 et 2014-2015.**

Antennes	2015-2016				2014-2015				Comparaison 2016 et 2015	
	Nombre d'ELEVES suivis	Nombre heures cours	Nombre heures dossier	Nombre global heures COURS + DOSSIERS	Nombre d'ELEVES suivis	Nombre heures cours	Nombre heures dossier	Nombre global heures COURS + DOSSIERS	Variation nbr global heures	en %
Arlon	14	490	46	536	13	433	41	474	62	13%
Ath Enghien Soignies Mons	40	976	92	1068	29	573	86	659	409	62%
Brabant Nivelles	6	18	23	41	6	88	6	94	-53	-56%
Brabant Waterloo	9	376	25	401	13	174	36	210	191	91%
Brabant Wavre Jodoigne	15	571	29	600	18	548	21	569	31	5%
Bruxelles	67	1047	85	1132	74	1034	166	1200	-68	-6%
Charleroi	33	888	89	977	31	765	99	864	113	13%
Huy Hennut Waremme	7	45	12	57	10	20	9	29	23	97%
Mouscron	5	48	7	55	8	248	25	273	-218	-80%
Namur	22	396	58	454	24	465	104	569	-115	-20%
Tournai	17	427	46	473	16	355	40	395	78	20%
<b>Total général</b>	<b>235</b>	<b>5282</b>	<b>512</b>	<b>5794</b>	<b>242</b>	<b>4703</b>	<b>633</b>	<b>5336</b>	<b>458</b>	<b>9%</b>

#### Commentaire

Le nombre d'élèves suivis à domicile et en individuel à l'hôpital par l'EHD a très légèrement diminué (de 242 à 235, soit **-3%**).

Par contre, le nombre total d'heures prestées a globalement augmenté de **8%**.

Cette augmentation est la résultante de disparités importantes entre antennes :

l'augmentation du nombre d'heures prestées est très importante dans les antennes de Ath-Enghien-Soignies-Mons (+62%) et Brabant Waterloo (+91%) dû principalement à des dossiers de prise en charge de longue durée .

Alors que d'autres antennes connaissent une réduction du nombre d'heures (Nivelles, Mouscron et Namur).



Tableau II : **Elèves à l'hôpital et en institution** : évolution des prestations des équipes hospitalières au cours des années 2015-2016 et 2014-2015.

Antenne	Heures à l'hôpital et en institution		variation en heures
	2015-2016	2014-2015	
Arlon			
Ath Enghien Soignies Mons			
Brabant Nivelles	72	100	-28
Brabant Waterloo			
Brabant Wavre Jodoigne	264	112	152
Bruxelles	294	433	-139
Charleroi			
Huy Hannut Waremme			
Mouscron	15	0	15
Namur	5	21	-16
Tournai	14	0	14
<b>total</b>	<b>664</b>	<b>666</b>	<b>-2</b>

#### Commentaire

Le nombre d'heures prestées pour les élèves malades à l'hôpital et en institution est globalement stable par rapport à 2014-2015.

Rappelons que l'année 2014-2015 avait connu une baisse importante de ces prestations.

Cette baisse continue à s'observer à Bruxelles (50% d'heures en moins) et dans une moindre mesure à Nivelles et à Namur. Elle est imputable tantôt à la restructuration des services de pédiatrie (Clinique Sainte Anne-Saint Rémi à Bruxelles mais également à l'hôpital de Nivelles et les Cliniques de Mont-Godinne à Namur) tantôt à une modification du fonctionnement des équipes hospitalières (La Ramée à Bruxelles).

Cette évolution va probablement s'accroître dans les années à venir vu la tendance à regrouper les hôpitaux.

Par ailleurs, l'augmentation importante du nombre d'heures dans l'antenne de Wavre est due aux heures données dans l'institution des Anémones sous forme de soutien scolaire aux enfants hébergés.

## B. Analyse des prestations à domicile et en individuel à l'hôpital (hors équipes hospitalières)

### B.1 Statistiques portant sur l'ensemble de l'association

#### B.1.1 Analyse selon le type de pathologie présentée

Tableau III : Nombre d'**élèves pris en charge**, répertoriés par type de pathologie et par antenne, au cours des trois dernières années.

Nombre d'élèves 2015-2016	Arlon	Ath Enghien Soignies Mons	Brabant Nivelles	Brabant Waterloo	Brabant Wavre Jodoigne	Bruxelles	Charleroi	Huy Hannut Waremme	Mouscron	Namur	Tournai	Total	% 2015-2016	% 2014-2015	% 2013-2014
Sans info		1				3				2		6	3%	4%	0%
Pathologie psychologique	6	15	3	6	3	23	8	2	2	4	3	73	31%	31%	29%
Pathologie somatique	8	24	3	3	12	41	25	5	3	16	14	154	66%	64%	71%
<b>Total général</b>	<b>14</b>	<b>40</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>67</b>	<b>33</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>235</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### Commentaire

Au cours de l'année 2015-2016, l'EHD a pris en charge **235 élèves**.

2/3 des élèves pris en charge présentent une pathologie somatique, 1/3 une pathologie psychologique.

Cette répartition est stable depuis l'année 2014-2015, démontrant l'efficacité des balises mises en place par EHD dans la prise en charge des enfants avec une pathologie psychologique.

**Tableau IV : Nombre d'heures de cours dispensées, par type de pathologie et par antenne, au cours des trois dernières années**

Nbr d'heures de cours 2015-2016	Arlon	Ath Enghien Soignies Mons	Brabant Nivelles	Brabant Waterloo	Brabant Wavre Jodoigne	Bruxelles	Charleroi	Huy Hannut Waremmes	Mouscron	Namur	Toumai
Sans info		0				0				53	
Pathologie psychologique	139	305	12	307	16	276	197	14	0	11	17
Pathologie somatique	351	671	6	69	555	771	691	31	48	332	410
Total général	490	976	18	376	571	1047	888	45	48	396	427
Nbr d'heures de cours 2015-2016	Total	% 2015-2016	% 2014-2015	% 2013-2014							
Sans info	53	1%	1%	0%							
Pathologie psychologique	1294	24%	19%	26%							
Pathologie somatique	3935	74%	80%	74%							
Total général	5282	100%	100%	100%							

#### Retenons des tableaux III et IV

Au cours de l'année 2015-2016, **les heures de cours dispensées par les enseignants de l'EHD se chiffrent à 5.282 h** (soit 5.794-512h consacrées à l'analyse de dossiers – cfr tableau I).

En 2015-2016, environ 2/3 des élèves pris en charge au sein de l'EHD présentaient une (des) pathologie(s) somatique(s) et ont justifié 75% des heures de cours dispensées.

En corollaire, le 1/3 d'élèves présentant une pathologie psychologique a justifié 25% des heures de cours dispensées.

La proportion pathologie somatique/pathologie psychologique est globalement stable depuis 2013-2014.

### B.1.2. Analyse selon le niveau scolaire

Tableau V : Répartition des élèves suivant leur niveau scolaire

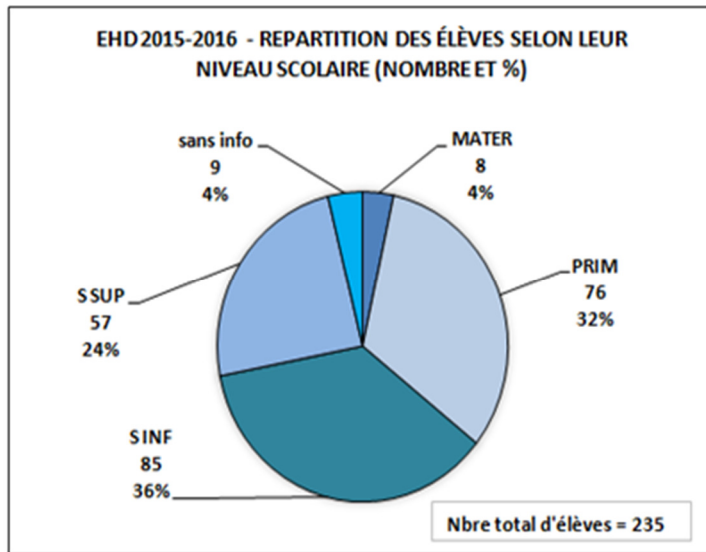
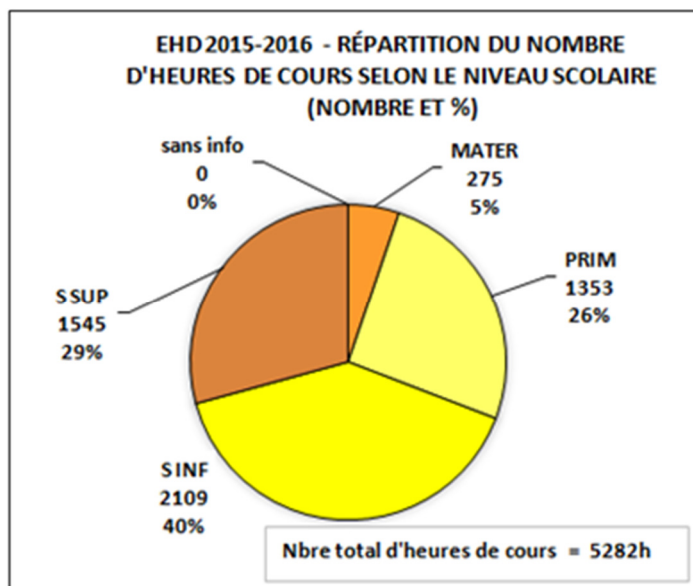


Tableau VI : Répartition du nombre global d'heures prestées selon le niveau scolaire



#### Commentaire

En 2015-2016, la répartition par niveau scolaire des élèves et du nombre d'heures de cours dispensées est assez similaire avec une **prédominance du niveau secondaire inférieur**.

La situation est comparable à celle observée en 2014-2015.

Remarquons également que les prises en charge d'enfants de niveau primaire impliquent proportionnellement moins d'heures de travail.

Les statistiques ne sont pas un but en soi mais un outil permettant une meilleure adéquation à la réalité de terrain.

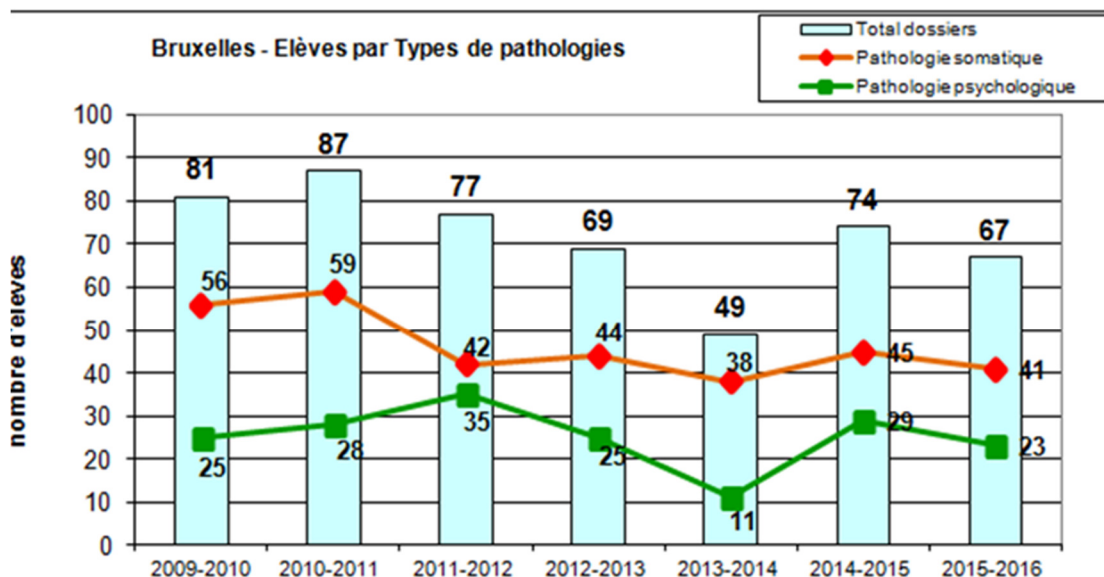
## B.2 Statistiques concernant l'Antenne de Bruxelles

Cette analyse de données pour Bruxelles est reprise ici car l'antenne représente 31% des élèves suivis au sein de l'EHD. Ces données sont néanmoins disponibles pour toutes les antennes.

Les critères (types de pathologies, niveau scolaire, matières demandées) sont restés les mêmes que les années précédentes, excepté le fait que cette année, des heures d'analyse de dossiers ont été plus complètement comptabilisées suivant une grille tenant compte (pour tous les dossiers) des heures de visite à domicile, des démarches auprès des parents, écoles, PMS ou autres intervenants.

### B.2.1 Analyse selon le type de pathologie présentée.

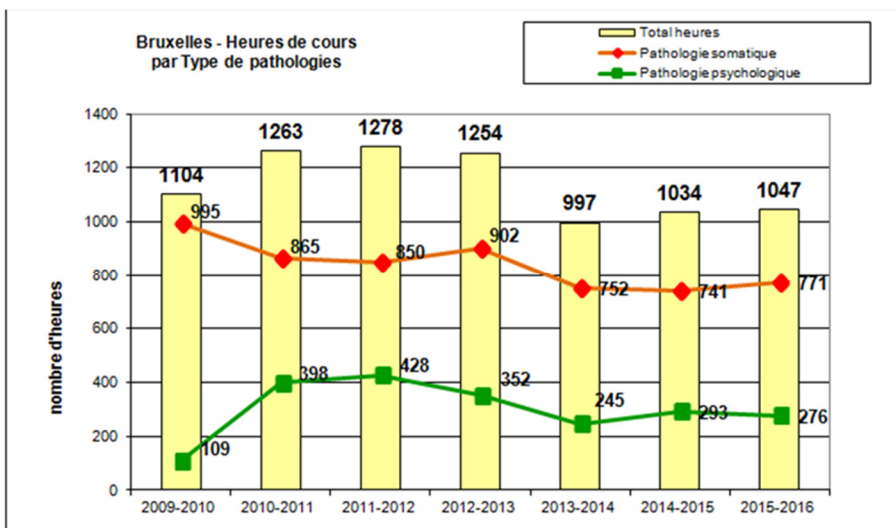
Tableau VII : Evolution du nombre de dossiers traités, répertoriés par type de pathologie



#### Commentaire

En 2015-2016, le nombre total de dossiers traités a légèrement baissé. Mais la proportion des dossiers pathologie clinique et pathologie psychologique reste semblable.

Tableau VIII : Evolution du nombre d'heures de cours dispensées.  
répertoriées par type de pathologie



#### Commentaire

Situation globalement stable, depuis 2014-2015 avec la même proportion 2/3 de pathologie somatique, 1/3 de pathologie psychologique que dans l'ensemble des antennes.

### B.2.2 Analyse selon le niveau scolaire des élèves

Tableau IX : Répartition du nombre d'élèves suivant le niveau scolaire

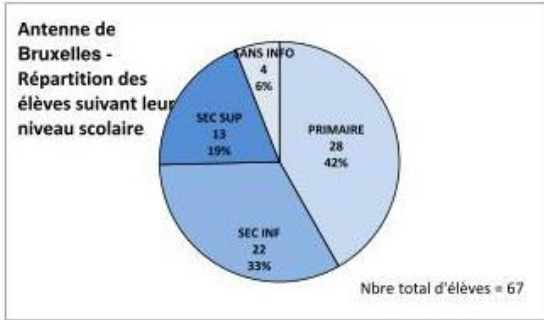
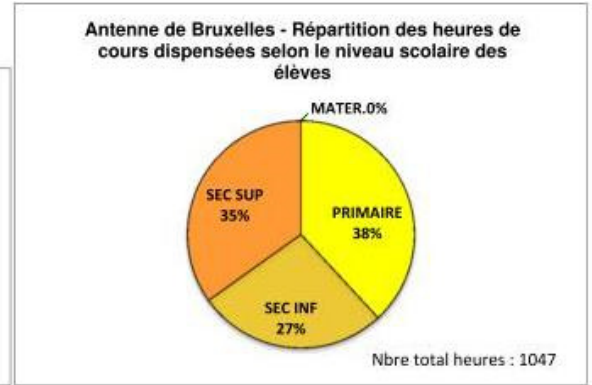


Tableau X : Répartition des heures de cours dispensées selon le niveau scolaire



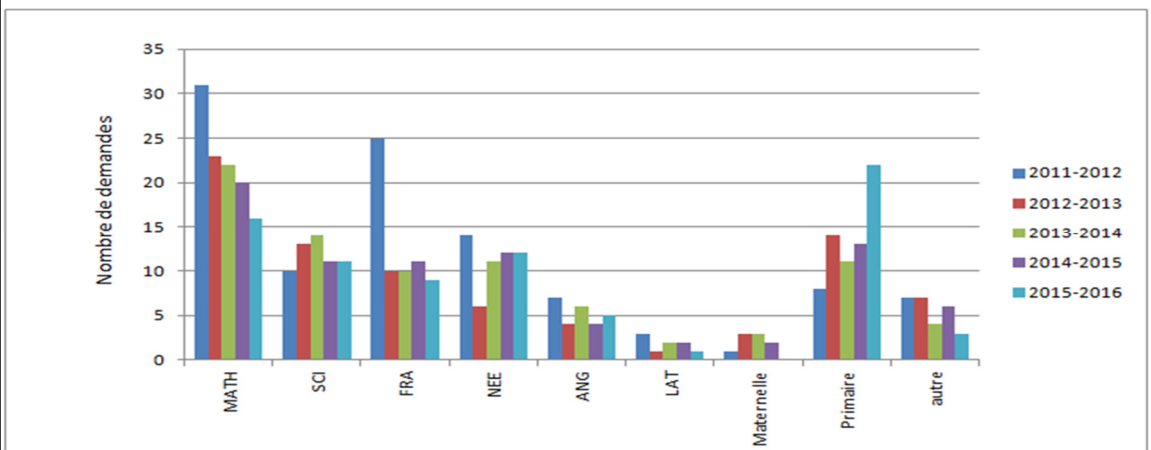
#### Commentaires tableaux IX et X

L'antenne de Bruxelles se caractérise par une proportion plus importante de prises en charge d'enfants issus de l'enseignement primaire, tant en nombre d'élèves qu'en quantité d'heures de cours dispensées.

Tant au niveau de l'antenne de Bruxelles qu'au niveau de l'EHD, les élèves issus de l'enseignement secondaire supérieur sont quantitativement les moins représentés tout en nécessitant proportionnellement le plus d'heures de cours (explicable probablement par la difficulté des cours et le nombre de professeurs spécialisés dans chaque matière).

### B.2.3 Le niveau scolaire et les matières demandées

Tableau XI : Evolution du nombre de demandes selon la matière au cours des 4 dernières années



Ces données nous guident pour le profil des professeurs à recruter

#### Commentaire

Contrairement à ce qui s'observe au niveau de l'EHD dans son ensemble, 2015-2016 a vu, à Bruxelles, une forte augmentation des demandes pour des **enfants de niveau primaire**. Ces demandes arrivent dès lors en tête des demandes formulées à l'antenne de Bruxelles, justifiant le besoin ressenti d'instituteurs/trices.

Dans l'enseignement secondaire, les demandes les plus fréquentes concernent (1) les mathématiques (2) le néerlandais (3) les sciences.

## B.2.4. Répartition géographique des professeurs et des élèves

Tableau XII – Répartition des élèves et des professeurs  
dans les différentes communes de Bruxelles

	Code postal	Commune	Nombre d'élèves	Nombre de professeurs
Zone Nord	1000	Bruxelles	5	4
	1020	Bruxelles-Laeken	4	1
	1030	Schaerbeek	4	7
	1090	Jette		3
	1120	Bruxelles-Neder-Over-Heembeek	2	1
	1140	Evere	1	2
	1210	Saint-Josse-ten-Node	3	
			<b>19</b>	<b>18</b>
Zone Ouest	1060	Saint-Gilles	2	3
	1070	Anderlecht	2	4
	1080	Molenbeek-Saint-Jean	4	1
	1081	Koekelberg		1
	1082	Berchem-Sainte-Agathe	2	2
	1083	Ganshoren	1	
	1190	Forest	2	2
			<b>13</b>	<b>13</b>
Zone Est	1040	Etterbeek	2	5
	1150	Woluwe-Saint-Pierre	2	12
	1160	Auderghem	2	2
	1200	Woluwe Saint-Lambert	5	8
			<b>11</b>	<b>27</b>
Zone Sud	1170	Watermael-Boitsfort	1	3
	1180	Uccle	3	18
	1050	Ixelles	3	12
			<b>7</b>	<b>33</b>
Brabant flamand	1600	Sint Pieters Leeuw	2	
	1630	Linkebeek		2
	1640	Rhodes-Saint-Genèse	1	2
	1780	Wemmel		2
	1785	Brussegem		1
	1820	Steenokkerzeel	1	
	1933	Sterrebeek	1	
	1950	Kraainem	1	1
	1970	Wezembeek-Oppeem		4
	3078	Everberg	1	1
	3080	Tervueren	1	2
3090	Overijse	1		
			<b>9</b>	<b>15</b>
Brabant wallon				<b>6</b>
<b>Total</b>			<b>59*</b>	<b>112</b>

\* Soit 8 enfants dont l'adresse n'est pas connue.

### Commentaire

En 2015-2016, l'antenne de Bruxelles comptait 112 professeurs dont 15 en Brabant flamand et 6 dans le Brabant wallon. L'offre la plus importante se situe dans les zones est (Woluwe-Saint-Pierre et Saint-Lambert) et sud (Uccle et Ixelles). Les zones nord et ouest s'avèrent moins riches en enseignants.

Cette situation contraste avec la répartition des élèves, dont plus de 50% sont originaires des communes du nord de Bruxelles ( 19/59) et de l'ouest (13/59).

Un 1/3 seulement de nos enseignants y sont domiciliés. Ceci justifie donc de poursuivre notre recrutement dans ces communes et de nous soucier de la mobilité de nos professeurs.

## C. Nos bénévoles

La vraie richesse de notre association ce sont nos bénévoles.

En 2015-16, l'Ecole à l'Hôpital et à domicile pouvait compter sur 556 volontaires, professeurs et administratifs qui prestent tous bénévolement.

Parmi ceux-ci, la plupart sont des professeurs (526), pratiquement le même nombre qu'en 2014-15. Il y a bien sûr des départs, mais qui sont compensés par un recrutement régulier de nouveaux professeurs.

Les autres membres (30 en 2015-16) se consacrent aux permanences téléphoniques, aux visites aux familles, aux contacts avec les écoles et les associations partenaires à l'accompagnement des membres et aux tâches administratives. Parmi ces nombreuses tâches administratives, notons l'informatique, la coordination des réunions et des formations, l'engagement des nouveaux professeurs, le sponsoring, la comptabilité etc...

Tableau XIII: Répartition des professeurs bénévoles par Antenne.

Nombre bénévoles Profs	Arlon	Ath Enghien Soignies Mons	Brabant Nivelles	Brabant Waterloo	Brabant Wavre Jodoigne	Bruxelles	Charleroi	Huy Hannut Waremme	Mouscron	Namur	Tournai	EHD Total
2015-2016	62	42	28	27	44	112	76	30	26	48	31	526
2014-2015	60	40	27	30	45	112	75	34	28	46	28	525
2013-2014	58	40	27	29	40	119	71	30	26	44	28	512

### Commentaire

Le nombre total de professeurs en 2015-16 est stable par rapport à 2014-15 (526 à 525), et les fluctuations par Antenne vont de 0 à 4 professeurs. Par ailleurs, le nombre de bénévoles autres baisse légèrement (30 par rapport à 35 en 2014-15).

## D. Formations proposées

### A. FORMATIONS GÉNÉRALES.

En 2015-2016, les formations proposées par l'EHD à ses antennes et à ses enseignants ont suivi la voie de l'approfondissement de deux projets des années antérieures.

- Le « jeu-outil » construit avec le sociologue Bernard Petre a été expérimenté dans différentes antennes sous la houlette de Bénédicte Coppens (voir infra). Il a permis de démontrer la justesse des situations problématiques vécues par les enseignants durant leur travail avec les enfants malades. De plus, il a favorisé un vrai dialogue entre les membres en leur permettant d'apporter sans réserve dans la discussion des difficultés personnelles rencontrées dans un cadre pédagogique particulier. Etre écouté et soutenu dans sa réflexion par des pairs qui ont le même vécu s'est révélé riche et encourageant.



**Que nos bénévoles trouvent ici l'expression de toute notre gratitude pour leur implication**



- Il y a deux ans, le don de tablettes de Sunchild à l'EHD a ouvert la voie de **l'enseignement numérique** aux enfants malades. Depuis lors, le don de 33 tablettes offertes par la F45 a élargi nos possibilités.

Bien sûr, celui-ci a demandé une adaptation de notre façon de travailler. Deux de nos membres ont accepté d'être les moteurs de cette innovation, en s'informant elles-mêmes sur la question du numérique dans les apprentissages et en réunissant les enseignants de différentes antennes pour leur ouvrir des horizons nouveaux. Les tablettes reçues de Sunchild et de la Fondation 45 ont été distribuées aux antennes et aux enseignants qui le souhaitent, afin de disposer de ce nouvel outil d'apprentissage pratique à mettre en œuvre avec un enfant malade.



- La conférence de fin d'année a rassemblé les enseignants autour du thème de la précarité une question de société très interpellante.

En effet, depuis quelques années, l'EHD est confrontée à des prises en charge qui révèlent la situation sociale de plus en plus difficile de certaines familles. Que ce soit à Bruxelles ou dans les antennes de province, nous recevons de nombreux échos concernant le vécu d'enfants en grande précarité. Quand nos enseignants sont appelés à les aider, ils se trouvent confrontés alors à des difficultés matérielles qui les dépassent, mais aussi à des difficultés d'apprentissage particulières.

La Fondation Roi Baudouin a fait écho à ce constat effarant : en Belgique, 30 % des enfants grandissent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui aura des répercussions sur l'avenir de ces jeunes, mais aussi du pays. En se basant sur son expérience personnelle et le travail de son équipe, le Docteur Brigitte Vanthournout, pédopsychiatre au CHU Saint-Pierre, responsable de l'ASBL SOS-Enfants, a abordé la question des troubles neurocognitifs qui touchent ces enfants et qui rendent leur scolarité si difficile. Ce fut une après-midi particulièrement intéressante pour des pédagogues, mais aussi très interpellante au niveau citoyen.

## **B. FORMATIONS ET ACTIVITÉS DANS LES ANTENNES**

Durant cette année, plusieurs bons moments de convivialité ont réuni les bénévoles lors de réunions d'antenne.

### **1. Ath-Enguien-Soignies-Mons**

Après avoir reçu les responsables du Centre pour l'Égalité des Chances, l'antenne a participé à la réunion organisée à La Hulpe sur l'utilisation des tablettes pour être à même d'initier ses enseignants à la manipulation de ce support pédagogique d'avenir. De plus, en février 2016, l'équipe a répondu à l'invitation de l'UFAPEC et assisté à l'intéressante conférence portant sur la délicate question de l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques à l'école et à la maison.

Avec le Professeur Bruno Humbeeck, elle a préparé activement les 15 ans de l'antenne qui seront célébrés en mars 2017.

### **2. Arlon**

- Rencontrer, rassembler, informer, promouvoir et sensibiliser : telles sont les missions que le CPAS d'Arlon s'est fixées une fois de plus lors de sa 9e édition du Solid'Arlon qui avait lieu le vendredi 16 septembre 2016. Cette participation nous a également permis de figurer dans un répertoire qui rassemble la majorité des acteurs du monde social en province de Luxembourg.

- Le 25 février 2016, Take Off et EHD Arlon ont rencontré différentes personnes du service d'Études et Documentation Sociales de la Province de Luxembourg afin de promouvoir nos deux ASBL, ce qui a permis de contacter plus ou moins 450 organismes (écoles fondamentales et secondaires, PMS, MSE, maisons médicales, services sociaux hospitaliers, groupes d'entraide, mutuelles, services d'aide aux jeunes, communes, bibliothèques, etc..). Nous avons également pu

profiter de la parution d'un article dans leur périodique « Carrefour social et santé » (septembre 2016). Les deux associations ont également rencontré les futurs enseignants de la Haute Ecole Robert Schuman de Virton pour les informer de leur travail auprès des enfants malades.

- Le samedi 24 septembre 2016, l'antenne d'Arlon a rassemblé les enseignants et les familles des enfants qu'ils avaient pris en charge dans un moment festif au domaine de Clairefontaine. Le soleil était au rendez-vous ainsi qu'une cinquantaine de personnes. Diverses activités étaient proposées dans les jardins du domaine où petits et grands se sont prêtés au jeu dans la joie et la bonne humeur. Merci à la « Table Ronde d'Aubange » pour nous avoir aidés financièrement et à certains membres qui ont participé concrètement à l'organisation de cette belle journée de retrouvailles.

### 3. Bruxelles

- La réunion annuelle de l'antenne de Bruxelles en 2015-16 a eu lieu en février 2016. Le directeur de l'ASBL « Exil », Reza Kazemzadeh, a présenté aux professeurs une conférence intitulée « La transmission de la culture dans un contexte d'immigration ». Cette conférence a abordé la problématique de l'apprentissage pour les enfants, qui varie selon la culture d'origine. Cette réflexion s'avère fort utile à Bruxelles où le nombre d'élèves issus de l'immigration est en augmentation.

- Au mois d'octobre 2016, les professeurs de Bruxelles ont été invités pour une réunion de formation dans le cadre du projet « Tablettes », à la Bibliothèque de La Hulpe. Les professeurs de l'Antenne de Waterloo ont pu se joindre à cette formation, et une responsable de l'Antenne d'Ath-Enghien-Soignies a aussi fait le déplacement. La formation a été centrée sur la familiarisation avec les différentes applications chargées sur les tablettes.

- Au mois de novembre 2016, les professeurs de Bruxelles se sont rencontrés pour discuter de leur pratique avec les enfants malades, à la lumière de l'outil élaboré avec le sociologue Bernard Pêtre pendant les deux années précédentes. La supervision de la rencontre a été assurée par Bénédicte Coppens, responsable de l'Antenne de Wavre.

- Un concert de Noël a été organisé en décembre 2016 par un professeur de l'Antenne de Bruxelles au profit de EHD. La Directrice, Françoise Persoons, a eu l'occasion d'y présenter l'association.

- Au mois de décembre 2016, une matinée récréative, organisée par la Fondation 45 a rassemblé plus de 500 personnes à Waterloo autour de la projection de deux films « Vaiana, la légende du bout du monde », et « Rogue one : a Star Wars story ». A cette occasion, la fondation a réaffirmé son soutien à l'EHD.

### 4. Namur

- En juin, 2016, Isabelle della Faille, membre d'EHD et coordinatrice pédagogique à l'école Escale, nous a contactées pour l'accompagner à une réunion au Clair-Vallon à St-Servais (Namur). Une nouvelle structure Psysalide s'y met en place pour accueillir des enfants et jeunes en grosse difficulté psychologique et scolaire (phobie scolaire, etc.). A l'issue de la réunion, nous avons conclu que nous pourrions donner leurs coordonnées à des familles qui vivent ces difficultés et EHD pourrait être le relais entre cette prise en charge à Psysalide et le retour à l'école.

- En novembre 2016, nous avons été présenter EHD au Rotary Val Mosan au cours d'un dîner rassemblant une partie de ses membres. Cette présentation a pu avoir lieu à la suite de notre entrevue avec une responsable de la Plateforme Volontariat de Namur.

- Lors de notre réunion d'antenne en décembre 2016, Bénédicte Coppens a animé le Jeu-outil conçu par B. Petre. Cela a permis une belle réflexion personnelle (on va plus loin qu'une simple interrogation), des échanges en petits groupes (4 personnes/groupe) très intéressants d'un point de vue relationnel (les professeurs entre eux - ils ne se connaissent pas toujours), des thèmes - paradoxes ayant trait directement au travail du professeur de EHD.

### 5. Tournai

- Les 19 et 21 février 2016, émission sur la chaîne de télévision Notélé d'une élève souffrant de mucoviscidose et prise en charge par notre ASBL dans son école. Interventions de l'élève, des professeurs de son école, du professeur de l'EHD, du directeur... Belle promotion pour l'EHD qui a toujours quelques difficultés à se faire connaître auprès du grand public dans la région.

Cette émission était suivie de la diffusion du Cabaret wallon tournaisien organisant son cabaret philanthropique, cette année, pour notre association. Beaucoup de monde et la participation de nombreux professeurs de l'EHD des antennes

de Mouscron et Tournai pour le service du cabaret et quelques-uns de Bruxelles.

Diffusion énorme de notre existence sur la région du Hainaut occidental (passage dans la presse et à la TV plusieurs fois) et... belles retombées !



- Avril 2016 : le service de pédiatrique du CHwapi déménage dans un nouveau et magnifique bâtiment. Depuis de nombreuses années, l'EHD intervient ponctuellement en y donnant cours. L'hôpital nous met en contact avec des familles de jeunes malades pour les suivre à domicile quand ils rentrent chez eux. Le service Pédiatrique du CHwapi accueille les enfants jusqu'à leur quinzième anniversaire. L'unité comporte 30 lits d'hospitalisation.

- Août 2016 : Rencontre avec Agnès De Smet, professeur de math à l'EHD en activité dans une école de Tournai. Elle participe au projet européen Accrojump qui soutient la création de partenariats de minimum trois écoles afin de renforcer les équipes éducatives dans la prévention du décrochage scolaire.

Les actions développées par les établissements en partenariat s'inscrivent dans au moins une des quatre thématiques suivantes :

- Le parcours orientant : travailler le parcours de formation et le choix du métier par l'élève, en l'amenant en situation de découvrir le monde du travail, notamment en situation réelle, et le rendre plus actif dans ses choix ;
- Les aménagements pédagogiques inclusifs : réorganiser l'encadrement des élèves de façon à offrir une approche personnalisée ;
- L'élève acteur de sa formation : trouver des points d'accrochage qui donnent l'envie au jeune de s'investir dans son parcours, de se responsabiliser par rapport à son avenir ;
- Les alternatives à l'exclusion définitive, notamment le coaching direct des jeunes en (pré -) décrochage et la mise en place d'un DIAS (dispositif interne d'accrochage scolaire).

- Les projets Accrojump ont démarré à Tournai en janvier 2016 et se clôtureront le 30 juin 2018.

- Octobre 2016 : ouverture de la Maison des Associations. Rendez-vous avec Anne Bierna, responsable, pour lui présenter l'EHD et lui demander... de la visibilité ! (site, affiche, folders, manifestations...)

## 6. Wavre-Jodoigne

- Le 2 juin 2016 s'est déroulé pour les professeurs de l'antenne de Wavre-Jodoigne, un atelier très instructif sur « les paradoxes » que nous vivons chacun(e) au cœur de notre travail avec les enfants malades. Cet atelier, animé par Bénédicte Coppens, d'après le travail effectué avec Bernard Petre l'année précédente, a permis à chacun(e) de sélectionner parmi toutes les cartes du « joutil » le paradoxe avec lequel il se sentait le plus en difficulté, d'aller choisir une photo qui exprimait le mieux son ressenti par rapport à ce paradoxe et de pouvoir exprimer son ressenti et sa difficulté par petit groupe de 4, dans l'écoute bienveillante et la confiance. Chacun(e) recevant ensuite le feedback de ses trois « collègues » par rapport à la situation exposée. Un grand moment de partage et d'empathie. Ce travail a été suivi par un barbecue très décontracté.

- En octobre 2016, rencontre d'une professeure de notre antenne avec toutes les directions d'école de l'entité pour leur parler de notre travail avec les enfants malades et leur distribuer notre triptyque. Elle a été très bien accueillie par toutes les directions.

### III. LES FINANCES

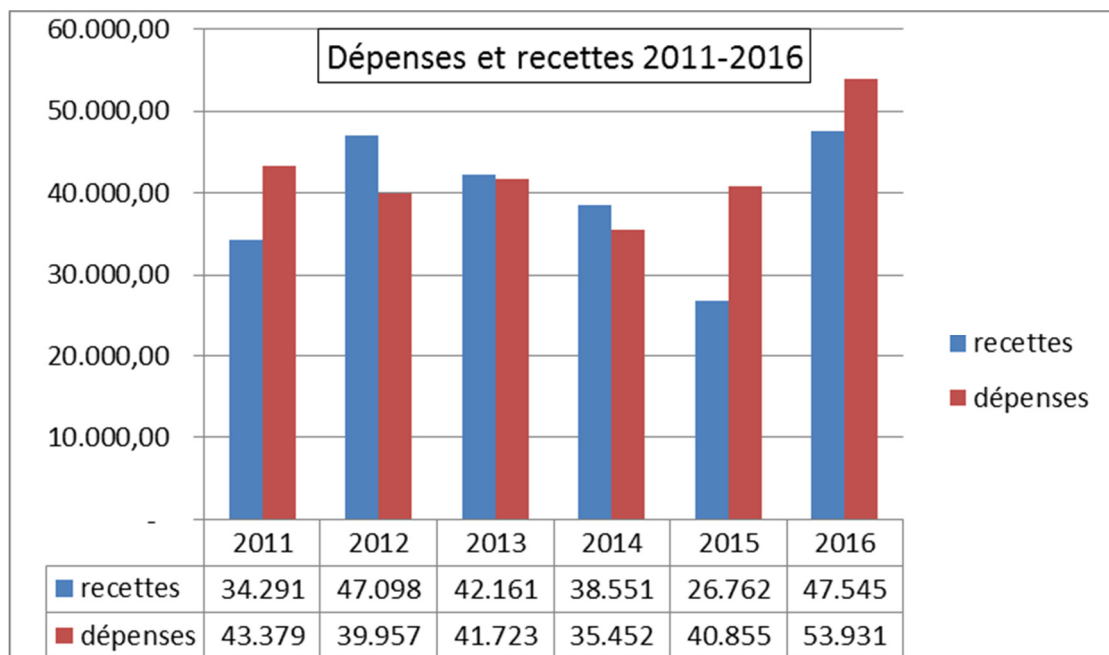
#### Aperçu général

Rappelons qu'EHD tient sa comptabilité par année civile et non par année scolaire. Les comptes qui sont présentés reprennent donc les dépenses payées et les recettes enregistrées en 2016, sans corrélation nécessaire avec l'année scolaire 2015-2016 commentée plus haut, laquelle est à cheval sur l'exercice comptable. Ces décalages se répétant d'année en année, la comparaison par année civile garde donc tout son sens.

L'exercice 2016 a été marqué par une opération exceptionnelle.

En effet, grâce au soutien du compte solidaire *Foundation45*, géré par la Fondation Roi Baudouin, nous avons pu acquérir 33 tablettes de qualité, destinées à l'accompagnement pédagogique des jeunes que nous suivons. Cet achat représente un coût global de € 9.967,98, entièrement financé par *Foundation45* que nous tenons à nouveau à remercier chaleureusement.

Le déficit de l'année, qui était de € -14.093,22 en 2015, a été ramené en 2016 à € **-6.385,64**.



Si l'on fait abstraction de l'achat des tablettes en 2016,

- ⇒ on constate que les dépenses (en rouge ci-dessus) restent relativement constantes, autour de € 40.000 par exercice (hors tablettes),
- ⇒ tandis que les recettes (en bleu), après avoir atteint un sommet en 2012 (fête des 30 ans) et 2013 (concert des Sept couleurs du chant) et décliné ensuite, ont retrouvé en 2016 leur montant moyen, autour de € 35.000 par an, hors tablettes également.

Autre constat : malgré l'étendue de son organisation, EHD fonctionne avec un budget limité de dépenses : c'est normal dans une association basée sur la gratuité du service, tant celui apporté aux familles que celui donné par nos bénévoles.

Ceux-ci offrent généreusement leur temps, seuls les frais de déplacement leur sont remboursés.

## A. Nos dépenses

Les dépenses de 2016 se sont élevées à € 53.931,31, dont € 9.967,98 pour l'achat de tablettes, entièrement financé par la fondation familiale *Foundation45*. Les dépenses courantes se montent donc à € **43.963,33**.

- Les **frais de déplacement** représentent la charge principale de l'association. Ce n'est pas l'élève qui se rend à l'école, c'est l'école qui se rend chez l'élève frappé par la maladie, là où celle-ci l'oblige à résider : à l'hôpital ou en convalescence à son domicile. En 2016, les remboursements ont atteint € 25.810,78 (contre € 24.564,39 en 2015), représentant plus de 75.000 kms parcourus. Ce poste, qui constitue près de 60 % du total des dépenses, ne prend pas en compte les kilomètres parcourus par les bénévoles qui n'en demandent pas le défraiement.
- Le deuxième poste en importance recouvre les frais de location et d'entretien de notre **permanence de Bruxelles** et qui se sont élevés à € 3.110,11 (contre € 3.121,01 en 2015). Notre bailleur, le CPAS de Woluwe-Saint-Pierre, nous a informés que nous pourrions occuper les locaux pour un nouveau triennat, aux conditions très favorables du bail actuel, ce dont nous lui sommes très reconnaissants.
- L'**informatique** (en particulier la rénovation de notre site web) et les **communications téléphoniques** sont également des postes significatifs (respectivement € 1.725 et € 1.658), compte tenu des nombreux contacts à établir pour répondre aux demandes des familles et coordonner l'action de nos bénévoles.
- Les interventions dans les dépenses de fonctionnement des **antennes** se sont élevées à €1.800 (contre €2.600 en 2015). Les **autres dépenses** de fonctionnement (publicité, réunions, fournitures, assurances, frais légaux, etc....) représentent une charge limitée que nous veillons à contenir au mieux. Pour mémoire, EHD n'occupe pas de salariés.

**Notre budget  
est limité,  
car  
tout notre  
projet repose  
sur la  
gratuité**

## B. Nos recettes

Sans compter l'intervention de € 9.968 reçue pour l'achat des tablettes, nos recettes en 2016 se sont élevées à **€ 37.577,67**.

- La subvention que **Partenamut** nous alloue généreusement depuis de nombreuses années, intervient pour près de 20% dans ce chiffre. Ce soutien fidèle nous est précieux et sera reconduit en 2017.
- Depuis 2011 EHD bénéficie d'un **subside** versé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de l'aide financière ainsi apportée, cette intervention traduit la reconnaissance par les pouvoirs publics du bien-fondé de notre projet associatif. Ce subside s'est élevé à € 4.000 en 2016.
- L'essentiel de nos recettes provient de **dons**. Ces derniers s'élèvent à **€ 23.084,31**. Sans pouvoir détailler tous ces soutiens, parfois dédiés à une antenne ou une manifestation spécifiques, relevons notamment :
  - \* Une aide substantielle de l'association Solidarité Notre-Dame à Tournai (€ 5.000);
  - \* Une subvention de la Table Ronde d'Aubange (€ 2.500);
  - \* Des dons répétés des Soroptimist de Tournai (€ 2.000) et de Soignies (€ 500);
  - \* La recette nette d'une soirée du Cabaret Wallon de Tournai allouée à EHD (€ 2.140);
  - \* Des dons des Rotary Haut-Escout (€ 1.500), Ath (€ 500), Soignies (€ 1.000), Braine-le-Comte (€ 500) et Jambes (€ 500);
  - \* Un don du Kiwanis Dendre orientale (€ 500);
  - \* Des aides des Lions Club Athena (€ 2.000) et International (€ 800) à Tournai;
  - \* Le produit d'une collecte dans la paroisse Saint-Joseph à Wezembeek-Oppeem (€ 709).

Plusieurs familles ont tenu à manifester par un don leur reconnaissance pour les services que nous avons pu leur rendre.

Que tous ces donateurs soient ici à nouveau chaleureusement remerciés et sachent combien nous sommes sensibles à l'attention qu'ils nous manifestent et à l'aide qu'ils nous apportent.

Rappelons que les dons destinés à EHD peuvent bénéficier de la déductibilité fiscale s'ils sont effectués via le compte BE41 6300 1180 0010 d'Arc-en-Ciel avec la communication « *projet 59* » et atteignent sur l'année au moins € 40.

Le **solde de nos recettes** provient du remboursement par certaines institutions des frais de déplacement que nous avons payés à nos bénévoles (€ 737,12) et de revenus financiers pour un montant brut de € 2.256,24.

## C. Résultat 2016

Le mali dégagé sur l'exercice, soit € **-6.385,64**, sera pris en charge par les surplus dégagés sur les exercices précédents et le fonds de réserve dont nous disposons.

## D. Notre budget pour 2017

Nous ne prévoyons pas de variations importantes dans les dépenses et nos prévisions de charges restent donc en phase avec les chiffres observés en 2016.

Les dépenses totales estimées sont de € **42.600** et les recettes attendues de € **29.600**.

	réalisé 2015	budget 2016	réalisé 2016	écart 2016 réalisé /budget	proposition budget 2017	ratio budget 2017/réalisé 2016
<b>DEPENSES</b>						
Frais de déplacement	24.564	26.000	25.811	99%	27.000	105%
Publicité (site, affiches et folders)	72	500	1.057	211%	500	47%
Aide aux antennes	2.600	2.400	1.800	75%	2.000	111%
Informatique	2.027	1.800	1.725	96%	1.800	104%
Communications	1.632	1.700	1.658	98%	1.700	103%
Publications et photocopies	645	750	1.177	157%	1.200	102%
Formations pédagogiques	2.891	1.500	621	41%	800	129%
Réunions, congrès	877	900	763	85%	800	105%
La Poste	218	300	167	56%	200	120%
Matériel pédagogique (hors tablettes)	65	200	469	234%	400	85%
Tablettes (matériel pédagogique)			9.968			
Dépenses events spéciaux			3.422			
Cotisations et abonnements	180	200	263	132%	300	114%
Fournitures et mobilier	135	200	426	213%	400	94%
Bureau	3.121	3.200	3.110	97%	4.000	129%
Assurances	417	450	448	100%	500	111%
Taxes et frais légaux (sauf PM)	614	650	572	88%	600	105%
PM et frais de banque	798	800	473	59%	400	85%
<b>Total des dépenses</b>	<b>40.856</b>	<b>41.550</b>	<b>53.931</b>		<b>42.600</b>	
<b>RECETTES</b>						
Dons directs	5.305	10.000	12.344	123%	12.000	97%
Dons via Arc-en-Ciel	5.099	4.000	2.178	54%	3.000	138%
Sponsoring Partena	7.500	7.500	7.500	100%	7.500	100%
Sponsoring Foundation45			9.968			
Participation aux frais	1.739	1.200	737	61%	600	81%
Intérêts bancaires	4.120	3.500	2.257	64%	500	22%
Sponsoring Events spéciaux			8.563		2.000	23%
Subsides	3.000	4.000	4.000	100%	4.000	100%
<b>Total des recettes</b>	<b>26.763</b>	<b>30.200</b>	<b>47.546</b>		<b>29.600</b>	
<b>BALANCE</b>	<b>- 14.093</b>	<b>- 11.350</b>	<b>- 6.385</b>		<b>-13.000</b>	

L'Association  
l'École à  
l'Hôpital  
et  
à Domicile  
tient  
ici  
à remercier  
vivement  
tous  
ses  
donateurs.

S'il se confirmait, le mali prévisionnel, estimé à € **-13.000**, pourra, comme celui de 2016, être pris en charge par les surplus dégagés sur les exercices précédents mais nous restons confiants que la générosité et la fidélité de nos donateurs nous permettront en 2017 de diminuer ce déficit, tout comme ce fut le cas en 2016 et les années précédentes.

## IV. Communication

### A. Le site [www.ehd.be](http://www.ehd.be) et la page Facebook

Au cours des 5 premiers mois de 2016, le site a été complètement reconstruit suite à divers problèmes opérationnels en faisant usage d'une technologie plus sécurisée.

A cette occasion de nouvelles rubriques ont pris place sur le site, notamment :

- plusieurs dédiées à l'utilisation des tablettes par les membres : présentations expliquant le contenu des tablettes mises à disposition des enseignants de l'EHD,
- ainsi que l'adresse de tous les sites et applications pédagogiques recommandés et téléchargés sur les tablettes.

Selon les statistiques du serveur, le site a reçu au cours de l'année 2016 près de 80.000 visites dont 9% via iPhone.

Parmi les sites répertoriés les plus utilisés en dehors des moteurs de recherche, citons Hospichild, Facebook, s-z.be, Cancer.be et Enseignons.be.

Les pages les plus lues sont « Page d'accueil », « Nos antennes », « Enseignants bénévoles », « Notre équipe », « Documents »; les renvois les plus fréquents sont : « Take Off asbl, Documents/phobie, Enseignement.be, Wazzou.be, Sunchild.be.

Sur **Facebook**, chaque nouvelle page a une portée moyenne de 400 personnes dont 75% de femmes et 20% de personnes entre 35 et 44 ans. Le nombre d' « amis » est en constante augmentation.

*Le site et Facebook sont deux moyens privilégiés de se faire connaître  
pourvu qu'ils soient régulièrement alimentés avec des messages intéressants,  
ce qui implique la participation active de chacun au sein de l'EHD.*

[www.ehd.be](http://www.ehd.be)

**Le site,  
porte ouverte  
sur  
et  
pour  
la société.**

**Facebook est  
un moyen  
plus direct  
et proche  
de  
l'évènement.**



## B. Les Nouvelles Brèves

Avec le site [www.ehd.be](http://www.ehd.be) et notre page Facebook, les Nouvelles Brèves sont un lien entre nos bénévoles.

Elles aussi évoluent avec le temps. Elles ne sortent plus qu'en format numérique, deux ou trois fois par an.

Informé, créer du lien, partager, distraire, voilà les axes qui sont suivis. Les NB se font l'écho du dynamisme des antennes, annoncent des conférences et les moments de rencontre, proposent un sujet d'actualité qui nourrit la réflexion de tous. Elles renforcent ainsi le sentiment d'appartenance des membres à l'association.

En 2015-2016, les Nouvelles Brèves ont transmis aux membres l'ensemble des témoignages qui avaient été récoltés par Bernard Petre lors du travail de fond qu'il avait mené au sein de l'EHD. Les professeurs avaient été invités à décrire une situation d'accompagnement pédagogique auprès d'un enfant malade qui les avait marqués. C'est ainsi que 61 témoignages, entre avril et juin, ont été publiés dans les Nouvelles Brèves. Ils constituent un magnifique portrait du vécu de nos professeurs et de la qualité humaine dont ils témoignent au quotidien.

Ces témoignages ont été imprimés en format papier parce qu'ils représentent le vrai visage de l'association.

## C. Les médias

En février 2016, lors du JT sur Notélé a eu lieu la présentation du Cabaret Wallon organisé au profit de l'EHD à Mouscron-Tournai ainsi que l'interview d'une jeune fille atteinte de mucoviscidose et suivie par l'EHD.

Plusieurs articles ont été publiés, faisant référence à EHD :

- La revue "Prof", magazine des professionnels de l'enseignement en Wallonie et à Bruxelles, tous réseaux et tous niveaux confondus, a publié en mars 2016 un article intitulé **"Une victoire sur la maladie, ... et sur l'indifférence"**.

- Le 6 mai 2016 est paru un article dans la revue de La Province Mons-Borinage: **"Camille passera ses examens à la maison"**.

- Dans le VLAN de la région de Soignies-Enguien est paru un article le 8 août 2016: **"Bientôt les examens... Tous les jeunes ne les passeront pas"**.

- L'édition de septembre 2016 du périodique trimestriel "Carrefour Social et Santé" de la province de Luxembourg comportait l'article **"Poursuivre ses études à domicile malgré la maladie"**.

- En octobre 2016, dans le Magazine Profil de Partenamut n° 139, paraissait l'article **"Garder une vie scolaire et sociale malgré la maladie"**.

Ces différents articles ou émissions sont consultables sur notre site [www.ehd.be](http://www.ehd.be)

**Garder l'enfant  
malade  
au centre  
de nos  
préoccupations**

## V. Perspectives

a. **Le monde hospitalier** fut le premier lieu d'action de notre association.

D'année en année cependant, le paysage hospitalier se transforme au gré des fusions et de la disparition de certaines petites structures. De plus, les écoles de types 5 sont de plus en plus nombreuses dans les gros services pédiatriques ou ceux de psychiatrie adolescente. Notre présence directe dans les hôpitaux est donc moins sollicitée... et c'est tant mieux : c'est le signe qu'un enseignement subsidié, reconnu, professionnel nous remplace, indiquant par là que le rôle que joue l'école dans la guérison de l'enfant est important.

Notre rôle au domicile de l'enfant garde par contre toute son importance. Il s'accroît même puisque la durée des hospitalisations continue à diminuer. La collaboration avec les structures hospitalières (e. a. Saint-Luc et HUDERF) est excellente et le nombre de demandes de soutien pédagogique pour des enfants en arrêt scolaire pour raison de maladie, introduites par les hôpitaux, est en constante augmentation.

b. Notre récente **rencontre** très constructive **avec Didier Duray**, responsable de l'enseignement spécialisé au cabinet de la ministre de l'Enseignement, nous conforte dans l'idée de la nécessité de limiter nos prises en charge à celles qui ont été définies dans nos statuts. C'est une réflexion à mener régulièrement pour rester efficaces et ne pas nous éparpiller dans des situations qui risqueraient de décourager les enseignants.

De plus, le dialogue avec les chefs d'établissement et les équipes éducatives doit être valorisé pour débloquer certaines situations regrettables, notamment au moment des examens. Même les écoles de type 5 n'ont pas obtenu de délégation officielle pour évaluer les élèves malades. Nous ne pouvons donc compter que sur les relations interpersonnelles avec les différents partenaires scolaires pour mener à bien les épreuves d'évaluations décentrées.

De même, au-delà de l'émotion suscitée par certaines demandes, nous devons accepter que nous ne puissions répondre à toutes les sollicitations concernant la scolarité de certains enfants privés d'un enseignement régulier.

c. **Le projet tablettes.**

En phase avec l'évolution de la société, et de manière à tirer parti des nombreuses applications pédagogiques disponibles, EHD a étudié depuis deux ans la possibilité de permettre à ses enseignants d'utiliser des tablettes, pour compléter de manière ludique et conviviale le dialogue traditionnel de l'enseignant et de l'élève.

Les deux challenges rencontrés dans ce projet sont, d'une part, la nécessité de la formation continue de nos enseignants et d'autre part l'alimentation des tablettes en applications appropriées.

Les débuts de l'utilisation avec les élèves sont très prometteurs et nous commençons à avoir des retours montrant l'intérêt de ces nouvelles méthodes.

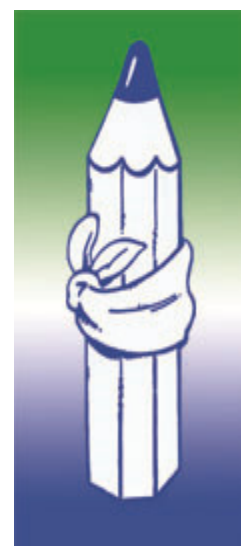
### Conclusion

Notre ASBL, tout en gardant clairement ses objectifs de départ, tente au mieux de s'adapter aux nouvelles situations dans lesquelles se trouve l'enfant malade. EHD fournit également aux élèves des outils pédagogiques performants et novateurs pour faire face aux défis imposés par la maladie. Ainsi, en 2017, peut-on certainement continuer à diffuser notre slogan « *Apprendre malgré la maladie* ».

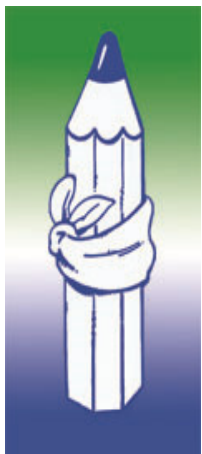
**Annexes**

1. La composition du Conseil d'Administration
2. La charte de l'association

Les contacts

**Annexe 1. La composition du Conseil d'Administration**

Quentin	de Borrekens	President	Tienne du Golf 6 1390 Grez-Doiceau	0475 51 93 72
Françoise	Persoons	Administrateur délégué et vice- présidente	Avenue de l'été, 36 1410 Waterloo	02 354 62 17
Agnes	Lebrun	Administrateur	Quai des salines, 12 7500 Tournai	069 21 15 12
Bénédicte	Coppens d'Eeck- enbrugge	Administrateur	Sente de Morsaint 58 1300 Wavre	0476 94 78 64
Dominique	Gallez	Administrateur	Drève du Duc 71 1170 Bruxelles	02 660 37 69
Véronique	Godin	Administrateur	Avenue des Ducs 160 1970 Wezembeek-Oppem	0486 39 66 48
Sylvain	Crespel	Administrateur et secrétaire	Avenue de l'Ange 24, 1410 Waterloo	0473 17 13 23
Emmanuel	Carton de Tournai	Administrateur et trésorier	Rue Frédéric Pelletier 79 1030 Bruxelles	0495 59 07 06



## Annexe 2.

### la charte de l'association "L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile"

**Cette charte est le texte de référence de l'association depuis plus de 30 ans :**

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile est une association sans but lucratif. Elle fait appel à des enseignants bénévoles qui s'engagent de manière libre et désintéressée.

Ces enseignants dispensent des cours gratuits à l'hôpital ou à domicile, à tout élève malade ou accidenté pour qui une demande a été introduite.

Le but est de poursuivre la scolarité de l'élève, d'éviter le redoublement ou de l'aider dans une matière où il se sent plus faible.

L'enseignant bénévole aura une place spécifique et non concurrentielle au travail rémunéré.

Il n'aura dans sa tâche aucun engagement ni philosophique, ni politique. Il agira dans les limites de son rôle d'enseignant.

Il sera tenu de respecter le secret professionnel et d'entretenir avec le personnel rémunéré un esprit de collaboration et d'estime réciproque.

L'association assure les bénévoles pour tous les dommages causés à des tiers du fait de leur activité dans le cadre de L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile.

Toutefois, il faut noter que l'assurance souscrite par l'association est limitée strictement aux activités de l'A.S.B.L. ; elle est supplétive .

L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile remboursera les frais des enseignants bénévoles qui en introduisent la demande, jointe à leur rapport d'activités.

Le bénévole respectera son engagement régulier ou ponctuel, engagement qu'il pourra à tout moment remettre en question, à condition d'en avertir L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile, le responsable de l'établissement hospitalier et la famille de l'élève.

Le bénévole qui s'engage à L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec cette charte.

**Le bénévole  
qui  
s'engage à  
L'Ecole à  
l'Hôpital  
et à  
Domicile  
marque  
son accord  
avec  
cette charte.**

<b><u>Table des matières</u></b>	
<b>I. INTRODUCTION</b>	
A. L'histoire de EHD	3
B. Les objectifs de l'association	4
C. L'organisation interne de l'association :	5
C.1. au niveau de l'ASBL	5
C.2. au niveau des antennes régionales	5
D. Le fonctionnement	6
D.1. à domicile	6
D.2. dans les hôpitaux	6
E. Les partenaires de l'association	7
<b>II. ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016</b>	
A. Prestations de l'année scolaire	8
B. Analyse des prestations à domicile et en individuel à l'hôpital (hors équipes hospitalières)	9
B.1 Statistiques concernant l'ensemble de l'association	9
B.1.1. Analyse selon le type de pathologie présentée.	9
B.1.2. Analyse selon le niveau scolaire	11
B.2 Statistiques concernant l'antenne de Bruxelles	12
B.2.1. Analyse selon le type de pathologie présentée.	12
B.2.2. Analyse selon le niveau scolaire des élèves.	14
B.2.3. Le niveau scolaire et les matières demandées.	14
B.2.4. Répartition géographique des professeurs et des élèves.	15
C. Nos bénévoles	16
D. Formations proposées	16
D.1. Formations générales	16
D.2. Formations et activités dans les antennes	17
<b>III FINANCES</b>	
Aperçu général	20
A. Nos dépenses	21
B. Nos recettes	22
C. Résultat 2016	22
D. Notre budget pour 2017	23
<b>IV. COMMUNICATION</b>	
A. Le site <a href="http://www.ehd.be">www.ehd.be</a> et la page Facebook	24
B. Les Nouvelles Brèves	25
C. Les medias	25
<b>V PERSPECTIVES</b>	26
<b>ANNEXES</b>	
Annexe 1 La composition du Conseil d'Administration	27
Annexe 2 La charte de l'association	28
Table des matières	29
Les contacts	30



**Siège social** : Rue de la Cambre, 77 B-1150 Bruxelles  
Tél. et répondeur : 02 / 770 71 17  
E-mail : [info@ehd.be](mailto:info@ehd.be)  
RPM Bruxelles 445.803.585

Direction : Françoise Persoons

## Région Bruxelles-Capitale

### Bruxelles

Rue de la Cambre, 77  
B-1150 Bruxelles

☎ et répondeur : 02 770 71 17

Permanence : la semaine  
de 10h00 à 12h30.  
✉ [bruxelles@ehd.be](mailto:bruxelles@ehd.be)

**Françoise Persoons** :  
gsm : 0494 210 519  
Permanence : jeudi de 17h00 à 19h00  
✉ [direction@ehd.be](mailto:direction@ehd.be)

## Région Wallonne

### Brabant wallon

#### Nivelles

**Marinette Loop-Verbesselt**  
gsm : 0479 44 64 37  
Tous les jours sauf mercredi et jeudi  
Rue de l'ange, 13  
1400 Nivelles  
✉ [nivelles@ehd.be](mailto:nivelles@ehd.be)

#### Wavre - Jodoigne - Ottignies

**Bénédicte Coppens**  
gsm : 0476 94 78 64  
Sente de Morsaint, 58  
B-1300 Wavre  
✉ [wavre-jodoigne@ehd.be](mailto:wavre-jodoigne@ehd.be)

#### Waterloo

**Danielle Janssen**  
Gsm : 0474 96 72 27  
tous les jours  
rue Eugène Castaigne, 4  
1310 La Hulpe  
✉ [waterloo@ehd.be](mailto:waterloo@ehd.be)

#### Ath – Enghien – Soignies – Mons

**Françoise Boedt-Drion** :  
gsm : 0478 65 82 32  
Route de Cambron, 3  
B-7670 Lens-sur-Dendre  
[ath-enghien-soignies-mons@ehd.be](mailto:ath-enghien-soignies-mons@ehd.be)

**Françine Branquart**  
Gsm : 0496 89 43 72  
Bas chemin, 6  
7063 Neufvilles  
[ath-enghien-soignies-mons@ehd.be](mailto:ath-enghien-soignies-mons@ehd.be)

### Hainaut

#### Charleroi

**Maryvonne Moinil-Voituron** :  
☎ et répondeur : 071 36 34 07  
tous les jours sauf we  
chaussée de Thuin, 62  
B-6032 Mont-sur-Marchienne  
✉ [charleroi@ehd.be](mailto:charleroi@ehd.be)

#### Ani De Wulf

☎ et répondeur : 071 43 99 76  
tous les jours sauf we  
Clos des Duges, 18  
B-6032 Mont-sur-Marchienne  
✉ [walter.dubois@belgacom.net](mailto:walter.dubois@belgacom.net)

#### Mouscron

**Florence Parys** :  
☎ fax et répondeur : 056 33 40 39  
tous les jours sauf we  
Rue de la Malcense, 41  
B-7700 Luignie  
✉ [mouscron@ehd.be](mailto:mouscron@ehd.be)

#### Tournai

**Agnès Lebrun** :  
☎ fax et répondeur: 069 21 15 12  
tous les jours sauf we  
Quai des salines, 12  
B-7500 Tournai  
✉ [tournai@ehd.be](mailto:tournai@ehd.be)

### Namur

**Bénédicte Boucquéau**  
☎ 081 74 08 43  
gsm : 0479 70 42 87  
tous les jours sauf weekend  
Rue du Château des 4 Seigneurs, 18  
B-5020 Flawinne  
✉ [namur@ehd.be](mailto:namur@ehd.be)

#### Véronique vander Borgh

☎ 081 41 40 32  
gsm : 0477 42 36 76  
tous les jours sauf we  
rue du Fraichaux, 31  
B-5530 Mont (Yvoir)  
✉ [veronvdb@lvs.be](mailto:veronvdb@lvs.be)

### Liège

#### Huy

**Cécile Phillips**  
☎ 083 63 34 84  
gsm : 0485 76 49 39  
tous les jours sauf we  
Le Roua de Pailhe, 7  
B - 4560 - Pailhe  
✉ [huy@ehd.be](mailto:huy@ehd.be)

**Bernadette Paquot**  
gsm : 0478 20 31 13  
tous les jours sauf we  
Basse Boie 8  
4163 Tavier  
✉ [huy@ehd.be](mailto:huy@ehd.be)

### Luxembourg

#### Arlon

**Marie-France Billion-Philippe** :  
☎ 063 22 45 95  
gsm : 0498 51 14 94  
Joignable : lundi, jeudi et vendredi  
Avenue de Longwy, 242  
B-6700 Arlon  
✉ [aron@ehd.be](mailto:aron@ehd.be)

pour Paliseul :  
**Lyslane Wybo**  
☎ 061 53 43 34

#### Sylvia Culot

gsm : 0498 23 35 56  
Joignable : lundi, jeudi et vendredi  
Avenue Bouvier 68  
B-6760 Virton  
✉ [aron@ehd.be](mailto:aron@ehd.be)